

# O ARCHEOLOGO PORTUGUÊS

COLLECÇÃO ILLUSTRADA DE MATERIAES E NOTICIAS

PUBLICADA PELO

MUSEU ETHNOLOGICO PORTUGUÊS

VOL. VIII

FEVEREIRO E MARÇO DE 1903

N.º 2 E 3

## Inscriptions hébraïques du Portugal

### Notes d'histoire et d'épigraphie

Quelques passages de nos vieilles chroniques, les délibérations de nos anciennes cortès et de très nombreux chartriers permettent de constater le rôle considérable que les Juifs ont eu, durant des siècles, dans la vie sociale, politique et intellectuelle du Portugal.

Par contre, les témoignages hébraïques de cette activité nous font à peu près défaut.

En fait de *manuscrits* juifs que peut-on signaler? Quelques livres de l'Écriture Sainte, à Lisbonne<sup>1</sup>, Evora, Coimbra<sup>2</sup> et Porto;—une *Ketoubah* de l'an 1483, à Evora<sup>3</sup>;—une Grammaire de David Kimchi, à Porto;—et, çà et là, quelques ouvrages de moindre importance.

---

<sup>1</sup> A la Bibliothèque de Lisbonne, on voit une Bible remarquable du XIII<sup>e</sup> siècle, mais qui est d'acquisition relativement récente. (José Feliciano do Castilho, *Relatorios acerca da Bibliotheca Nacional de Lisboa*, I, 56.—Lisboa, 1844, 8.º).

Aux Archives de la Torre do Tombo, M. Pedro A. de Azevedo, — dont on ne saurait trop louer la haute compétence et l'extrême affabilité, — m'a communiqué un fragment du ms. 1913 de ce dépôt, fragment qui n'avait pas encore été identifié et dans lequel j'ai reconnu un passage d'Isaïe, ch. XL, 2, à ch. XLIV, 16, des mots אֱלֹהֵי וְקִרְאוּ אֵלֶיךָ aux mots אֱלֹהֵיךָ.

<sup>2</sup> La Bibliothèque de l'Université possède une superbe Bible, qui, d'ailleurs, paraît y avoir été apportée de Hollande, au siècle dernier. M. le Professeur Mendes dos Remedios vient de publier une intéressante étude sur ce livre dans l'*Arquivo Bibliographico da Bibliotheca da Universidade de Coimbra*, 1903, n<sup>o</sup> 1.

<sup>3</sup> Cette *Ketoubah* (contrat de mariage) a été reproduite dans *O Conimbri-cense*, n<sup>o</sup> 2382 (24 de maio de 1870), sans mention d'origine.

Les Juifs furent parmi les introducteurs de l'imprimerie en Portugal, mais on y chercherait vainement, dans les bibliothèques publiques du royaume, les *livres hébraïques* imprimés à Lisbonne et à Leiria, de 1485 à 1494 environ<sup>1</sup>.

Enfin, de tous les édifices où prièrent tant de générations israélites, de tous les tombeaux qui reçurent leurs dépouilles, il ne reste plus que de rares *inscriptions*. Que sont devenues les autres?

La cupidité a certainement occasionné la destruction de nombreuses épitaphes, puisque, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, les sépultures juives devaient être protégées par des lois spéciales<sup>2</sup>.

Le fanatisme de l'Inquisition a fait disparaître les temples, les écoles, les *mikvoth*<sup>3</sup>, les cimetières et autres établissements du culte israélite, que la Papauté tolérait cependant à Rome.

Néanmoins, tout espoir de reconstituer partiellement notre histoire épigraphique du Judaïsme ne doit pas être perdu.

Nous le savons, en effet: vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il existait, à Lisbonne, des inscriptions hébraïques que D. José I chargea le Père Francisco da Paz d'étudier et de traduire<sup>4</sup>. Les manuscrits de ce religieux se retrouveront peut-être<sup>5</sup> et viendront enrichir nos collections épigraphiques.

<sup>1</sup> Sur l'imprimerie hébraïque en Portugal et sur les mss. juifs transportés de ce pays à l'étranger, voir,—dans le tom. II (1792) des *Memorias de Litteratura Portuguesa, publicadas pela Academia Real das Sciencias de Lisboa*,—les études d'Antonio Ribeiro dos Santos, *Memorias da Litteratura Sagrada dos Judeos Portugueses*, Memoria I, cap. VI, VII et IX, pp. 256, 260, 270 et sq.;—Memoria II, cap. I, p. 356 nota.

<sup>2</sup> Mendes dos Remedios, *Os Judeus em Portugal*, I, 210: bulles de Clément VI du 5 juillet 1347, et de Boniface IX du 2 juillet 1389, introduites dans notre code des *Ordenações Affonsinas*.

<sup>3</sup> Bains rituels.

<sup>4</sup> Bibliotheca da Academia Real das Sciencias de Lisboa, gab. 5, est. 1, ms. 1: *Carta em que mostra o autor que, se pronosticou que a cadeira de Hebraico [na Universidade de Coimbra] a levaria o Cruzio, não foi com espirito profetico*,—curieuse diatribe contre les concurrents du tertiaire Francisco da Paz. L'auteur dit, au sujet de ce savant: «Interpretou por ordem regia muntas (*sic*) inscripções naquella lingua» (hébraïque).

<sup>5</sup> La Bibliothèque de l'Académie des Sciences de Lisbonne, dans laquelle j'espérais trouver les mss. complets de Francisco da Paz, a été mise au pillage: un amateur de *judaica* y a fait jadis des rafles importantes. Néanmoins, cette Bibliothèque possède encore les mss. *Dictionariū Hebraei et investigandarum radicum methodus brevissima et facillima*, travail très original de Francisco da Paz (gab. 5, est. 24, n<sup>o</sup> 8),—et *Breve e facil introdução para estudar a lingua Sancta*, œuvre du tertiaire Fr. Manoel de S. José Seixas (gab. 5, est. 23, n<sup>o</sup> 6).

Le hasard a déjà fait découvrir quelques inscriptions de l'ancienne juiverie de Lisbonne, la dédicace d'un édifice de Porto, l'építaphe d'un prétendu rabbin de Faro, etc. On les trouvera dans cette étude.

Il est probable que des fouilles méthodiques fourniront, un jour ou l'autre, de précieux et nombreux monuments.

En attendant, je me propose de publier suivant les circonstances et, par conséquent, sans ordre chronologique, toutes nos inscriptions juives qu'il me sera possible d'étudier soit sur place, soit d'après des estampages.

Je remercie d'avance les personnes qui voudront bien me signaler les monuments hébraïques portugais, antérieurs à l'année 1821, date de l'abolition des tribunaux de l'Inquisition dans notre pays.

Lisbonne, novembre 1902.

### Faro

1.—Pierre de 0<sup>m</sup>,37 × 0<sup>m</sup>,24, trouvée, il y a quelques années, au lieu dit *Espaldão*, à Faro; encastée dans le mur du cimetière israélite de cette ville.—Moulages au Museu Ethnologico Português de Lisboa, et au Museu Archeologico de Faro, sala III, n.º 128.—Le texte hébreu est inédit; une traduction portugaise a été publiée par Mgr. Botto dans le *Glossario critico dos principaes monumentos do Museu Archeologico Infante D. Henrique, de Faro*, pp. 94 à 99, (Faro, 1899, 8.º), et dans la *Revista de Educação e Ensino*, XIV (1899), pp. 56 à 62: «O Israelitismo Portuguez».—M. Joaquim Rosa Bernardo m'a communiqué une copie et un estampage, dûs à l'obligeance de M. David Sabath, de Faro.

ביום חמשי ששה

2 עשר יום לשבת

3 שנת חמשת אלפי

4 וחמשושבעיםנפטר

5 הנכבד ר יוסף דיטומר

6 נבא ונקבר בקבר זה

*Traduction*:—«Le jeudi, 16 Shebath de l'an 5075 est décédé le vénéré maître Joseph de Thomar (?). Il fut trouvé dans cette enceinte et fut enseveli dans ce tombeau».

Mgr. Botto a donné une traduction un peu différente: «Em o dia de quinta feira, a 16 do mês de shebat do anno 5075, falleceu o respeitavel rabbi Joseph Dotomd; jaz neste sepulcro. Sua alma descansa em paz».

Lin. 2. Le même auteur n'indique pas avec précision la date mensuelle chrétienne correspondant au 16 shebath de l'année dont il s'agit. Le jeudi 16 shebat 5075 correspondit au 23 janvier 1315, — qui fut bien un jeudi, comme l'indique la lettre dominicale E de cette année.

Lin. 3. M. D. Sabath lit אֶלְפִים, mais le ם paraît avoir été omis ou effacé.

Lin. 5. L'écriture de cette inscription laisse beaucoup à désirer; la hauteur des caractères est très variable: 0<sup>m</sup>,040 à la première ligne, et 0<sup>m</sup>,020 à la sixième. Souvent, les mots ne sont pas séparés; quelques lettres, les ך et les ך notamment, ont une forme peu certaine. Cela explique les différents noms donnés à maître Joseph: M. Sabath a lu בן טום; Mgr. Botto, tenant un compte plus exact du nombre des caractères, semble avoir déchiffré דוטומד, si l'on en juge par sa transcription *Dotomd*. Comme on le voit: pour ces deux hébraïsants, la lecture des lettres ט, ן médial et ן est certaine; nous avons donc טומ, suivi de ך d'après Mgr. Botto. Un examen attentif de l'inscription, la comparaison entre les ך et les ך compris dans les mots où l'hésitation est impossible, tout paraît autoriser, au point de vue épigraphique, la lecture דוטומד que je propose. Je reconnais, d'ailleurs, que la transcription *Thomar* reste bien douteuse. Le mot די est une transcription bien connue de notre préposition *de*, mais plus rare que ך seul, que nous voyons, par exemple, dans une épitaphe de l'an 1293, trouvée à Orléans et publiée par M. Neubauer<sup>1</sup>.

Lin. 6. Si la lecture נבֿה est exacte, l'abréviation doit signifier נמצא בחוך החום. Mais, peut-être, n'y a-t-il que נבֿח, ce qui concorderait avec le «sua alma descanse em paz» de Mgr. Botto.

La communauté juive de Faro existait à l'époque (1249) où Dom Affonso III s'empara de cette ville<sup>2</sup>. Les Israélites paraissent y avoir été traités sur le même pied que les Chrétiens, si l'on en juge par la défense faite aux uns et autres de molester les Maures que Dom Affonso III autorisa, le 12 juillet 1269, à résider à Faro<sup>3</sup>.

Le nommé Joseph de Thomar (?) ne figure dans aucun acte; l'épithète très banale de נכבֿר (honoré, vénéré), qui lui est donnée, ne permet pas de croire qu'il fût un personnage bien important. Le titre de ך,

<sup>1</sup> *Revue des Études Juives*, 1888, p. 279: דמויש.

<sup>2</sup> Kayserling, *Geschichte der Juden in Portugal*, p. 7.

<sup>3</sup> *Portugaliae Monumenta, Leges*, vol. 1, p. 715: *Silve, Tavira, Loule, Sancta Maria de Faaron. Maurorum ibi libere degentium forale: «Mando quod nullus meus christianus neque judeus habeat potestatem faciendi vobis malum, etc.»*

attribué à tous les hommes mariés, peut, sans doute, signifier *rabbin*, mais il est plus prudent de le traduire par *maître*.

Au 1<sup>er</sup> janvier 1339, les Juifs de Portugal devaient au Trésor royal la somme de 126.767 livres, dont 75.677 dûes à feu Dom Diniz; leur taxe annuelle était de 25.000 livres; ils proposèrent d'amortir leur dette en portant la taxe à 35.000 livres. Dom Affonso IV accepta cette offre, mais il exigea la nomination triennale de Juifs servant de garants aux Communautés. Le 17 août 1341, le roi notifia à l'al-moxarife de Faro les noms des cautions de la Communauté israélite de cette ville pour les années 1342, 1343 et 1344; ils étaient choisis parmi les plus riches par Guedelha, arrabi-mor du Royaume, et par Bente, juif de Campo d'Ourique; c'étaient les nommés Salomon Pulgom et Juça Boderrache; le procureur des Juifs de Faro, Samuel Sotil, et leur rabbin (dont le nom n'est pas mentionné), étaient chargés de faire signer l'acte de cautionnement. Je reproduis plus loin ce document, que l'on m'assure être inédit.

Dans la grande division administrative du Judaïsme Portugais, vers 1402, Faro fut le siège de l'un des sept auditeurs, *ouvidores*, relevant de l'arrabi-mor<sup>1</sup>.

En 1496, le 30 novembre, Dom Manuel confirma les lettres patentes de son prédécesseur donnant à Dom João de Sousa les revenus de la juiverie de Faro, — *serviço novo e velho da judaria de Faram*. — Cet acte<sup>2</sup> est important, parce qu'il peut servir à la détermination de la date du décret promulgué contre les Juifs de Portugal, le 29 septembre 1496 d'après les uns<sup>3</sup>, les 4, 5, 20 ou 24 décembre de la même année d'après les autres<sup>4</sup>.

Après l'expulsion des Juifs en 1497, Faro conserva un groupe important de Marranos (*Christãos Novos*), qui fournit quelques victimes à l'Inquisition et des personnages, plus ou moins importants, aux Communautés juives de France, d'Angleterre et de Hollande.

Je citerai, au hasard de mes souvenirs: Estevainha Gomes<sup>5</sup>, brûlé

<sup>1</sup> Kayserling, *loc. cit.*, 13. — Mendes dos Remedios, *loc. cit.*, 1, 382.

<sup>2</sup> Archivo da Torre do Tombo, *Chancellaria de D. Manoel*, l. 27, fol. 36 v. e 37 r.

<sup>3</sup> Ludovicus a Paramo, *De origine et progressu officii Sanctae Inquisitionis*, tit. 2, cap. 17, p. 235. (Matriti, 1598, fol.).

<sup>4</sup> Voir, à ce sujet, la note d'Isidore Loeb, dans la *Revue des Études Juives*, 1881, p. 285-287. Le regretté maître fixait au 4 décembre la date contestée.

<sup>5</sup> Bibliotheca Nacional de Lisboa, ms. 197 invent.: *Penitenciados pelas Inqui-sições de Portugal*, 1, fol. 108 r.

à l'auto da fé de Lisbonne du 17 juin 1590;—Ishak Israel de Faro<sup>1</sup>, membre de la Yesiba d'Amsterdam à laquelle Menasseh ben Israel dédia l'un de ses ouvrages en 1650;—Lunais Mendes de Faro<sup>2</sup>, veuve de Iahacob de Faro, décédée à Londres, le 3 mars 1686, d'après l'inscription portugaise de sa sépulture;—Abraham Rodrigues Faro, mort en 1693 à Bayonne, où l'on voit encore sa tombe;—David et Isaac de Faro<sup>3</sup>, qui souscrivirent, vers 1700 pour la construction de la Synagogue portugaise de Londres;—Joseph Gabay Faro, planteur à Surinam<sup>4</sup>, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, la Communauté israélite de Faro s'est reconstituée: le cimetière, où se trouve l'inscription de maître Joseph, a été établi vers 1820.

Avant de terminer ce commentaire,—un peu long pour une si modeste épitaphe,—je reproduis le texte<sup>5</sup> de la charte précitée du 17 août 1379 de l'ère d'Espagne (=1341). Le résumé donné ci-dessus dispense d'en faire la traduction.

« Dom Affonso pela graça de Deus Rey de Portugal e do Algarve a uos L<sup>co</sup> Fernandes almoxarife e ao meu<sup>6</sup> s[crivam de] Ffaarõ, saude. Sabede que os Judeus do meu Senhoryo m'enuyarom dizer per seus procuradores que eles djuiam lxxv mill vj<sup>c</sup> lxxvij libras que me fficarom por pagar das diuydas uelhas do tempo d'El Rey Dom Denys, meu pader, a que deos perdoe, e do meu, ataa primeiro dya da Gosto da Era de mill iij<sup>c</sup> lxxij anos, e lj mill e lxxxx libras que me deuyam des o dito primo dya da Gosto da dita Era ataa primo dia de Ianeiro da Era de mill iij<sup>c</sup> lxxvij anos. E, outrossy, pera me pagarem xxv mill libras de seruiço<sup>7</sup> que me auyam de ffazer en cada huum ano. E pediomme por mercee que lhys quitase a dita diuyda e que me

<sup>1</sup> *Tercera parte del Conciliador, dedicace.* (Amsterdam, 5410, in-4.°)

<sup>2</sup> Cimetière Israélite, Mile End Road, 253, à Londres.

<sup>3</sup> Haham Dr. M. Gaster, *History of the ancient synagogue of the Spanish and Portuguese Jews...* in *Bevis Marks*, pp. 74, 76, 91, 93 et 95. (London, 1901, 4.°)

<sup>4</sup> Prof. Richard Gottheil, *Contributions to the history of the Jews in Surinam*, p. 132, ap. *Publications of the American Jewish historical Society*, n° 9 (1901).— Cette étude mentionne beaucoup de noms portugais.

<sup>5</sup> Archivo da Torre do Tombo, *Chancellaria de D. Afonso IV*, liv. iv, fol. 97, 2.°

<sup>6</sup> Lacune dans le texte, au mot *scrivam*.

<sup>7</sup> Santa Rosa de Viterbo, *Elucidario*, I, 316, indique plusieurs sens du mot *serviço*, mais aucun n'est pleinement satisfaisant. *Serviço* signifie, dans le cas présent, ce que les Français nommaient jadis un « don gratuit » ou taxe imposée globalement à un corps et qu'il devait repartir entre ses membres.

dariam de *seruiço*, des *primo* dia de Janeiro da Era de mill iij<sup>c</sup> lxxvij anos endeante, enca[da] *huum* ano, xxxv mill libras aas *terças* do ano. E eu, *querendo* lhys *ffazer graça e mercee*, *quytandolhys* a dita *diuyda* que me *deuyam* e *que asditas comunas* se *obrigasem* per seus *procuradores* que me *desem* as xxxv myll libras de *seruiço* en cada *huum* ano, aas *terças* do ano, como *dito* he, segundo *mays compridamente* he *conteudo* en *huma mha carta* que lhys Eu *sobreste dey*, na qual *outrossy* he *conteudo* que eles me *dessem* *Iudeus* tantos e *taaes* que *xheme* *obrigasem* por las *ditas xxxv myll libras* que me *auyam* de dar do *dito seruiço*, como *dito* he, de *tres en tres* anos. E ora, os *procuradores* das *Comunas dos Iudeus* do meu *Senhoryo* *fforom* *juntos* em *Lixbõa* *pera* me *darem* *Iudeus* que *xemẽ* *obrigasem* pela dita *quantea*. E *que ffossem* tantos e *taaes* per que eu *podesse auer*, en cada *huum* ano, aas *terças* do ano, a dita *quantea* per *razom* dese meu *seruiço*, O qual *sse* a de *começar* des *primeiro* dia de Janeiro *primeiro* que *vem* da era de mill iij<sup>c</sup> e *oiteenta* anos *ataa tres* anos *compridos*. E os *ditos* *procuradores* das *ditas comunas* me *pedirom* *sobresto mercee*, *dizendo* que eles me *dariam* *dous Iudeus* dos *mays Ricos* de cada *huma* *cabeça* que *xemhe* *obrigasem* por *aquelo* que lhys *montasse* de *pagar* de cada *cabeça* com *ssa cõmarca*, *dizendo* que, per *este camynho*, *poderia* Eu *melhor auer* o *dicto* meu *seruyço* e eles me *pagariam* *ese* meu *seruiço* *mays* sem seu *damno* e sem *custo*. E eu, *veendo* o *que* me *pediam* e *querendolhys* *ffazer graça e mercee*, *mandeilhys* que *catasem* *antre sy*, de cada *huma* *cabeça*, *quatro* ou *seyx* *Iudeus* dos *mays ricos* que *antre* eles *ouuesse* *pera* *escolher* Eu *destes* *seyx* os *dous mays* *ricos* que *xeme* *obrigasem* pelo *dicto* meu *seruyço* *dessa* *cabeça*. E eles *fezeromno* *assy*, E eu, *visto* os *dictos* *Iudeus* que me *assy* *nomearom* cada *huum* dos *dictos* *procuradores* de cada *huma* *cabeça*, *mandey* a *Guedelha*, *araby moor*, e a *Beente*, *judeu* do *Campo d'Ouryque*, que *escolhesem* por *mym* *dous* *Iudeus* de cada *cabeça* *daquelles* *seyx* que cada *huum* dos *dictos* *procuradores* de cada *cabeça* *nomearom*, *quaaes* *entendesem* que *mays* *compridoiros* *eram* e *per* que eu *poderia* *auer* o *dicto* meu *seruiço* *melhor* *parado* e *que* *outrossy* *ffossem* *taaes* que *guardasem* *direito* e *jgualdade* a cada *huum* dos *judeus* de *sas* *comunas*, *pela* *qual* *razom* o *dicto* *Guedelha*, *araby*, e o *dicto* *Beente* *scolherom* *dous* *Iudeus* que me os *procuradores* da *cabeça* de *Faarom* per *este* *nomearom*, *Salamon* *Pulgom* e *Iuça* *Boderrache* *pera* *sse* *obrigarem* por *esse* meu *seruiço* que eu de *sa* *comuna* com seus *vizinhos* *auya* *d'auer* E *entendendo* que *eram* *quaaes* *compriam* *pera* *esto*; por que *mando* a *Samuel* *Sotil*, *procurador* dos *Iudeus* *d'esa* *Cabeça* e de seus *vizinhos* e ao *araby* *dessa* *vila*, que *ffaçam* *per* *ante* *uos* *vir* os *dictos*

Salamon Pulgom e Iuça Boderachy, *que assy pera esto som scolheitos, que ffaçam que xhenos obriguem per ante huum tabeliom que me dem ou ffaçam dar a essa communa, en cada huum dos dictos tres anos que se ham de começar polo dito primeiro dia de janeiro primeiro que vem da era de lxxx anos, aas terças do ano, mill e l e ij libras que a essa cabeça cõteçe de pagar no dicto meu seruiço com seus vizinhos en cada huum ano. Ee, sse o dicto procurador e araby e communa nom ffezerem ao dicto Salamon Pulgom e Iuça Boderrache que se obriguem pera esto pela guisa que dicta he, mandamos que filhedes, ao dicto procurador e araby e aos mais ricos e melhores dez ou doze dessa communa, os corpos e os aueres pera meu mandado pera auer eu per eles todo aquello que me devem per razom do dicto meu seruiço; e, obrigandose os dictos Salamon Pulgom e Iuça Boderrache por esse meu seruiço pela guisa que dicta he, vos auede, per elles e per todos seus beems, as dictas mill lij libras en cada huum dos dictos tres anos, aas terças do ano. E nom vos ffazendo eles pago dessa quantea a cada huum dos dictos tempos, mandouos que os ffaçades logo meter na cadea, e teende os bem presos e bem guardados ataa que eu de todo o que me assy deuem seja pagado, e mandade logo outrossy vender tantos de seus beems dos sobredictos per que eu desa quantea seja pagado a cada huum dos dictos tempos como dicto he. E, se pela ventuyra, vos, almoxa-rife e scriuam, o assy nom ffezerdes E eu nom ffor pagado dese meu seruiço ao tempo que deuo, seede certos que logo sem outra delonga mandarey vender tantos de vossos beems per que eu de todo esse meu seruiço seja pagado. E vos, scriuam, assy oseruede en vosso Liuro e como sse os dictos Salamon Pulgom e Iuça Boderrache obrigam pela guisa que dicto he. Vnde al nõ ffaçades. Dada em Lixbõa, xvij dias da Gosto, ElRey o mandou per Affonso Annes et Ffernã Rodry-guez, seus clerigos, Staço Vicent a ffez, Era de mill iij<sup>o</sup> lxxix Anos.»*

#### Azinheira

2.—Pierre de 1<sup>m</sup>,96 × 0<sup>m</sup>,66 à la plus grande largeur, lettres de 0<sup>m</sup>,040; trouvée au dépôt de la Marine à Azinheira; transférée au Museu do Carmo à Lisbonne en novembre 1902.

#### מצבה

קבורת הבחור יהודה

בן רימוך נלבע יום ה

כט תישרי ש התקעה



*Traduction:* — « Monument funéraire du jeune<sup>1</sup> Jehuda ben Rimoch, qui passa à la demeure de son éternité, le jeudi 29 Tisry de l'an 5575 (= 13 octobre 1814).

I[ehudah] B[en Rimoch].

Azinheira, — village compris dans la paroisse de Seixal et, partiellement, dans celle de Paio Pires —, n'a jamais été, si je ne m'abuse, le siège d'une communauté israélite quelconque. Je cherche, dans la note suivante, concernant Lisbonne, à expliquer la présence d'une sépulture juive moderne à Azinheira.

Je tiens néanmoins à signaler que, dans le voisinage de ce village, court le *rio Judeu* (ruisseau Juif), très modeste affluent du Tage.

#### Lisbonne moderne

3. — Pierre de 2<sup>m</sup>,44 × 1<sup>m</sup>,13, dans l'angle des murs S. et E. du *Cemiterio dos Cyprestes* (ou des Anglais), à Lisbonne; orientée au Sud; lettres de 0<sup>m</sup>,038.

מצבת כהר יוסף אמזאלק

2 נע יום ב 15 לאדר ש"

תקסד לפק"

AQUI IAS. IOZE. AMZALAGA

QUE MORREU EM XXVI D FEUEREIRO

D 1804

*Traduction:* — « Monument de l'honorable maître Joseph Amzalak. Il alla au paradis le lundi 15 adar de l'an 564 du petit comput.

Ci-git Joseph Amzalak qui mourut le 26 février 1804 ».

Lin. 2. L'écriture véritablement barbare de cette épitaphe rend discutable la lecture des chiffres 15 introduits dans la 2<sup>e</sup> ligne du texte hébreu. En effet, si le 15 adar 5564 fut un lundi ב, le 26 février 1804 fut un dimanche. D'autre part, en l'année dont il s'agit, le 15 adar ne correspondit pas au 26 mais bien au lundi 27 février. De toutes les façons, une erreur paraît s'être glissée dans l'inscription, erreur peu grave puisque la lecture du mois et du millésime est certaine. Ce qui reste vraiment curieux c'est l'emploi des chiffres 15, au lieu de טו, au milieu d'un texte hébraïque; nous avons là un fait très rare.

L'année 5664 ne fut pas embolismique; ceci dit pour l'interprétation du ש suivant le nom du mois d'Adar.

<sup>1</sup> כהור peut aussi signifier « érudit », mais il faudrait connaître le personnage pour le qualifier ainsi.

4. — Pierre de 0<sup>m</sup>,78 × 0<sup>m</sup>,43, à l'angle des murs S. et E. du Cimetière des Anglais, à Lisbonne; lettres de 0<sup>m</sup>,020.

מצבת  
קבורת התלמיד  
אברהם בן מאמן נלב"ע  
יום ש"ק י"א לטבת  
שנה תקעה לפק

*Traduction*.—«Monument funéraire du jeune Abraham Ben Mamoun qui alla au séjour de son éternité le samedi 11 Tébeth de l'an 575 du petit comput».

Lin. 4. La date chrétienne correspondante est le 24 décembre 1814.

5. — Pierre de 1<sup>m</sup>,86 × 0<sup>m</sup>,20, dans l'angle des murs S. et E. du Cimetière des Anglais, à Lisbonne; orientée au Sud; hauteurs des lettres, 0<sup>m</sup>,040.

זאת מצבת קבורת האשה  
2. הכבודה וה צנועה אסתר  
3. אשת ה"ר יודא צרפתי זל  
נפטרה לבע בה שבעים  
4. שנה יום ד"ב דימים לתמוז  
5. יה"ל שנת תקעה לפק

*Traduction*.—«Voici le monument funéraire de la femme honorée et modeste Esther, épouse de maître Iehudah Zarphati (dont la mémoire soit bénie!) Elle mourut, âgée de 70 ans, le mercredi 4 Tamuz (qu'il se change favorablement!) de l'an 575 du petit comput».

Lin. 2. L'article et la conjonction וה ne sont pas unis au mot צנועה, dans le texte.

Lin. 3. Comme on l'a vu dans les inscriptions n° 1 et n° 3, l'abréviation ה"ר doit signifier simplement «maître», car j'ignore si le Zarphati dont il s'agit fut rabbin. Sa famille,—dont le nom veut dire «français»,—a, d'ailleurs, donné au Judaïsme un grand nombre de savants et de personnages remarquables.

Lin. 4. La date correspondante chrétienne est le 12 juillet 1815.

Lin. 5. L'abréviation יה"ל (= יהפך לנגינות) est mise après *Tamuz*, parce que c'est le mois funeste où Jérusalem fut prise et par Nabuchodonosor en l'an du monde 3348, et par Titus en l'an 70 de l'ère chrétienne; on émet donc naturellement le vœu que le mois soit plus favorable.

6.—Pierre de 1<sup>m</sup>,86 × 0<sup>m</sup>,20, dans l'ancien Cimetière Israélite, 8, Rua da Estrella, à Lisbonne; hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>,040.

זאת מצבת קבורת  
של הישש ונעלח"רורף צדקה וחסד  
כה"ר שמואל ברודו הנצבה נלבע  
בן פד שנה יום שבק ב שלררחשון  
שנת תקעו לפק

AQUI JAZ  
7. SAMUEL BRUDO  
QUE FALECEO DA VIDA PREZENTE  
EM 4 DE NOVEMBRO DE 1815  
COM 84 ANNOS  
DE IDADE

*Traduction*.—«Voici le monument funéraire du vieillard charitable et pieux l'honoré maître Samuel Brudo. Que son âme soit rattachée au faisceau des vies. Il alla au séjour de son éternité, âgé de 84 ans, le samedi 2<sup>e</sup> [jour] de la néoménie de Hesvan de l'an 576 du petit comput.

Ci-gît Samuel Brudo qui trépassa de la vie présente le 4 novembre 1815 à l'âge de 84 ans».

Lin. 7. Dans l'épithaphe portugaise, la lettre R est en surcharge pour corriger un A, primitivement gravé. Aucune hésitation n'est cependant possible, vu la transcription ברודו. D'ailleurs, le nom de Brudo n'est pas inconnu; il a été honorablement porté par le R. Immanuel Brudo, ritualiste distingué.

La première de ces épithaphes de Lisbonne (n<sup>o</sup> 3) est intéressante pour l'histoire du Judaïsme portugais, car c'est la plus ancienne que nous possédions depuis l'exil des Israélites au xv<sup>e</sup> siècle.

Le vénérable grand-rabbin de Buda-Pesth, le Dr. Kayserling, nous dit bien que les Juifs eurent un cimetière à Lisbonne, dès l'année 1801; mais la courte description qu'il en donne<sup>1</sup> permet de reconnaître le Cemiterio dos Cyprestes ou des Anglais. C'est là que purent

<sup>1</sup> Kayserling, *Geschichte der Juden in Portugal*, 336: «Ein jüdischer Friedhof wurde in Lissabon bereits im Jahre 1801 angelegt, die darauf befindlichen Gräber sind mit Blumen und Cypressen bepflanzt».

être enterrés les Israélites, non comme tels<sup>1</sup>, mais comme sujets ou protégés Britanniques.

A propos de ce cimetière, je crois devoir signaler l'état d'abandon dans lequel se trouve le tombeau du prince de Waldek. J'en reproduis l'építaphe avant qu'elle disparaisse et dans l'espoir que les Portugais de 1903 ne se montreront pas moins reconnaissants que leurs pères :

CHISTIANO. AVGVSTO  
 CAROLI. AVGVSTI. FREDERICI.  
 PRINCIPIS WALDECHII FILIO  
 QUI VIXIT AN. LIII.  
 DECESS. VIII KAL. OCTOBR.  
 CIO DCC LXXXVIII  
 JOANNES  
 LVSITANÆ. PRINCEPS. REGENS  
 QVI. VT. VIRI. REI. MILITARIS. PERITISSIMI.  
 OPERA. VTERETVR  
 EVM. A. GERMANIA. VOCAVERAT.  
 HOC. MONVMENTVM  
 P. C.

Ne pourrait-on faire pour ce monument<sup>2</sup>, ce que la colonie anglaise a fait pour la tombe du célèbre romancier Henry Fielding, mort à Lisbonne en 1754?

Après cette digression, — que le patriotisme seul excuse, — je reviens aux Israélites de Lisbonne. On voit encore aujourd'hui au Cimetière des Anglais, dans l'angle formé par les murs Sud et Est, 5 tombes, dont la première est notre n° 3, datant de 1804, et dont la plus récente est de 1818.

Entre ces deux dates, la Communauté de Lisbonne se développa beaucoup. Elle eut sa synagogue publique en 1813, fondée par le rab-

<sup>1</sup> Les archives de l'Eglise Anglicane de Lisbonne ont été envoyées à Londres et perdues dans un naufrage, d'après ce que m'a dit le Rev. Suffrin, M. A. de l'Université d'Oxford, naguère chapelain Britannique à Lisbonne. Il a bien voulu me communiquer le plus ancien registre obituaire de la dite Église, portant le titre « *Register for burials, 1812* » et commençant au 5 décembre 1812; les Israélites enterrés dans le cimetière anglais n'y sont pas mentionnés.

<sup>2</sup> Traduction: « A Christian Auguste, fils de Charles Auguste Frédéric, prince de Waldek, mort à l'âge de 54 ans, le 24 septembre 1798. Jean, Prince-régent de Portugal, qui l'avait fait venir d'Allemagne pour utiliser ses services d'homme très compétent en sciences militaires, lui a fait élever ce monument ».

bin Abraham Dabella, sous le nom שער השמים « Porte des Cieux »<sup>1</sup>. Elle eut aussi, en 1815, un cimetière particulier, aujourd'hui fermé, sis au n° 8 de la Rua da Estrella. Ce cimetière ne fut toutefois *officiellement* établi que le 20 mars 1833. A cette date, M. Antonio de Castro, gentilhomme da la Maison du Roi, céda, moyennant une rente annuelle de 4\$000 réis, le jardin où l'on enterrait les Israélites, depuis 18 ans au moins comme l'indique notre épitaphe n° 6. L'acquéreur fut M. Abraham de José Pariente, négociant, sujet anglais; le terrain était cédé pour servir de « cimetière pour le dit Abraham, ses descendants et autres personnes — para semiterio (*sic*) do dito Abrahão e seus descendentes e mais pessoas », — comme on lit dans l'acte dressé par le notaire Feliciano José da Silva Seixas<sup>2</sup>.

En ce qui concerne les sujets Britanniques, il n'y a aucun doute: ou les enterrait, avant et après le 13 octobre 1814, dans le Cimetière des Anglais, ainsi que le prouvent les épitaphes 3, 4 et 5.

Mais, à cette date, les Israélites non-britanniques avaient-ils un lieu de sépulture à Lisbonne? Leur fallait-il, au contraire, inhumer leurs morts dans les paroisses voisines? Cette dernière hypothèse est probable — je n'ose dire: prouvée —, par la présence d'une tombe à Azinheira. C'est pour remédier à cet état de choses que l'on s'entendit *officieusement* dès 1815, avec le propriétaire du terrain de la Rua da Estrella, n° 8, où la plus ancienne inscription est du 4 novembre 1815.

Il y eut, peut-être, une sépulture plus ancienne; elle se trouve près du mur, à gauche de notre n° 6, mais on ne peut affirmer qu'elle soit antérieure à 1815, car l'épitaphe a complètement disparu.

#### CARDOZO DE BETHENCOURT.

« Les débris du passé historique attestent, aussi bien que la présence de villes florissantes, la valeur intrinsèque d'une région ».

M. DUBOIS, *Examen de la géographie de Strabon*, 1891, p. 141.

<sup>1</sup> *A Justiça e a Synagoga Hes-Haim de Lisboa*, p. 4. (Lisboa, 1869, 8.º).

<sup>2</sup> Archives du Comité Israélite de Lisbonne. Je dois la communication de cette pièce à l'obligeance de M. Léon Amzalak, président de ce comité, parent de M. Joseph Amzalak, cité dans l'épitaphe ci-dessus n° 3. — M. Joaquim Bensaude a fait un relevé complet de toutes les tombes des deux cimetières précités: 5 dans le cimetière des Anglais et 146 dans le vieux cimetière Israélite; le nombre des inscriptions antérieures à 1821 paraît s'élever à 5 + 9.